



Conseil municipal du 9 décembre 2024

Excusé : Pierre-Yves CHANEL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 12/11/2024 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Secrétaire de séance : Magali GRACIO

1 - Commission urbanisme

- PC 00133624B0006-M01 - SCI ATOS

Modification du permis initial : Ajout d'une piscine de 32m² (pas de local technique prévu) ;
Problème de retrait par rapport à la limite séparative.

- PC 00133624B0015 - Terre de Rêves

Travaux sur bâtiment existant : fermeture d'un auvent, création d'une pièce de 32m² ;
Dossier incomplet.

- CU 00133624B0032 – Mme Victoire CHAURAND BERNARD

CU opérationnel « Chemin de la Perrière » : Aménagement d'un bâtiment existant pour créer un logement.
Bâtiment initial : grange située en zone Ah, Prévoit extension d'une terrasse en zone A du PLU.

- DP 00133624B0045 - M. POBEL

74 Allée de la Roselière - zone 1 AU : construction d'une piscine enterrée (6,50mx3,50m) ;
Respect des distances de 2 m d'implantation par rapport aux limites séparatives.

- Question de M. THOUNY :

Isolation extérieure : changement d'enduit qui n'est pas conforme aux dispositions du PLU, faire un autre choix de teinte.

- Révision du PLU :

-Repérage de bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination :

Repérage des anciennes exploitations qui ne sont plus en activité, et recensement des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination.

Recensement pour le 15/01/2025 : identification des bâtiments avec prises de vue : photographies avec nom et adresse ;

-Proposition de zonage :

Vallée du Vieux Jonc : corridor écologique reste en zone naturelle.

Corridor pour une circulation naturelle de la faune.

Revoir le plan de zonage avec l'urbaniste en charge de la révision du PLU

2 – Plan triennal d'artificialisation des sols :

(envoi de la Direction départementale des territoires de l'Ain : DDT de l'Ain)

Véronique MOLARD-PARIZOT présente le rapport de suivi de l'artificialisation des sols :

- un rappel des textes de lois ;
- un recensement de la consommation des terrains agricoles et forestiers : présence de pics de consommation ; dues aux lotissements ;
- le détail de la nature de l'occupation des sols : densification sur le cœur du village ;
- désartificialisation (= désimperméabilisation) : entre 2018 et 2021 ; 0,1 ha

- une explication du respect des objectifs
- Le Conseil approuve le rapport présenté.

3 - Décision Modificative n°2 – Budget 2024 :

Il convient d'apporter une modification aux prévisions budgétaires 2024, transfert de crédits du c/ **2131** – Constructions bâtiments (- **6 000.00 €**) vers le **c/202** – Document d'Urbanisme PLU (+ **6 000.00 €**) ; Accord du Conseil.

4 - Compte rendus des commissions et syndicats

4.1 Finances

- La commune va bénéficier d'un aide de 14000 € au titre du filet sécurité « énergie »
- Simplification des documents budgétaires, passage au CFU : le Compte Financier Unique va remplacer le Compte Administratif dressé par le Maire et le Compte de Gestion dressé par le comptable.

4.2 École :

- visite de l'inspecteur académique : Mr. JAMBON
- Suppression de la 5ème classe pour la rentrée 2025/2026 : effectif en variation rapide
- Négociation d'une surveillance en fonction de la variation : 16 nouveaux élèves pour la rentrée

4.3 CCAS :

- Distribution des colis par équipe de deux
- Atelier sur le sommeil proposé par la **CARSAT** ; prévu les 13 et 20 février 2025 en salle du conseil.

4.4 Voirie

- la CUMA termine les accotements ;
- pas trop d'élagage prévu
- aménagement RD 67A – route de Péronnas : Mr Hervé RICOL de Grand Bourg Agglomération, doit présenter un chiffrage pour cheminement doux et sécurisation, éventuellement deux tranches de travaux ; La commune a sollicité GBA dans le cadre du PET2 sur une base travaux de 160000€/HT;
- Clos Joseph : difficulté à faire respecter le stationnement

4.5 Communication

- le bulletin est à l'impression pour le moment ; Mise sous enveloppe et distribution à partir du 20/12/2024.

4.6 Bâtiment

Pôle Associatif et culturel :

réunion de commission à fixer pour réouverture de la bibliothèque en septembre/octobre 2025 ;
1ère réunion de chantier le 16/12/2024 avec les entreprises et l'architecte M. PASDELOUP.

Problème avec ENEDIS : intervention prévue pour fin janvier, or les travaux de démolition doivent débuter début janvier.

DEVIS :

- SOGEDO : installation d'un deuxième compteur dans le bâtiment pour le logement : 369,77€ TTC
- SIEA : déplacement de l'éclairage public (attente chiffrage)
- GRDF : Suppression gaz de ville pour passer au chauffage électrique. Le Conseil retient l'option de simple dépose du compteur, l'intervention étant gratuite.

5 - Questions diverses

-Dotation du Fonds Départemental de péréquation de la Taxe Professionnelle : versement de 6895€ pour la commune en 2024.

-Cérémonie des vœux prévue le 11 janvier 2025 à 10h30

-Projet film sur la commune

- Date des prochains conseils municipaux :
🕒 le 13 janvier 2025 ;

- ⑨ le 10 février 2025 ;
- ⑨ le 10 mars 2025 ;
- ⑨ le 7 avril 2025 ;
- ⑨ le 12 mai 2025 ;
- ⑨ le 2 juin 2025 ;
- ⑨ le 7 juillet 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40.

La prochaine réunion est prévue le lundi 13 janvier 2025